

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **OBTURATEUR LIQUIDE POUR BLOC-MOTEUR**

Code(s) du produit : C616C

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Approvisionnement de réparation pour automobile. Obture les fissures dans le bloc-moteur, la culasse, les orifices de soupape, la chemise de refroidissement.
Restrictions d'utilisation: Pas disponible.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Radiator Specialty Co., of Canada

3-3055 Dundas St West, Suite 50
Mississauga, ON, Canada
L5L 3R8

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence

: Pas disponible.

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide visqueuse verte/brun. Sans odeur.

Dangers les plus importants:

L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Les renseignements ci-dessous sur la classification et l'étiquetage selon SIMDUT 2015 sont fournis à titre d'information.

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation canadienne SIMDUT (Loi sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Mot indicateur

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Mentions de danger

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Conseils de prudence

Aucune exigée selon la réglementation SIMDUT au Canada (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015).

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Aucun ingrédient dangereux en quantité supérieure au seuil de concentration	S/O	S/O	S/O

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

- Ingestion* : Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau et du savon. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires. Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une rougeur temporaire. Irritant léger pour le système respiratoire. Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs***Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruite ou la buée d'eau, la mousse anti alcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Pas disponible

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, peut brûler si exposé à une chaleur extrême ou aux flammes. Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques risquent d'être émis à la combustion. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Autres vapeurs et fumées irritantes.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers*Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant, inerte et non-combustible (comme par exemple du sable). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Lors de la manipulation, porter un équipement de protection. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart d'une chaleur extrême et de toute flamme vive. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Aucun ingrédient dangereux en quantité supérieure au seuil de concentration	P/D	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Veiller à une ventilation adéquate. Une ventilation générale sera suffisante en conditions normales d'utilisation. Lorsque la ventilation adéquate n'est pas disponible, utilisez une ventilation par aspiration locale ou d'autres mesures d'ingénierie.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection respiratoire** : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02.
- Protection de la peau** : Des gants imperméables à la matière sont recommandés. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.
- Protection des yeux/du visage** : Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale.
- Autre équipement de protection** : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Éviter de respirer les vapeurs, les fumées, ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Liquide visqueuse verte/brun.
- Odeur** : Sans odeur.
- Seuil olfactif** : S/O
- pH** : 8,0 - 9,5
- Point de fusion/point de congélation** : Point de fusion: P/D
Point de congélation: P/D
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : 100°C (212°F)
- Point d'éclair** : S/O
- Point d'éclair, méthode** : S/O
- Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)** : P/D
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : S/O
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : S/O
- Propriétés comburantes** : Aucune propriété comburante.
- Propriétés explosives** : Non-explosif
- Tension de vapeur** : P/D
- Densité de vapeur** : P/D
- Densité relative / Poids spécifique** : Densité relative: 1 g/cm³
- Solubilité dans l'eau** : Miscible
- Autres solubilité(s)** : P/D
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : P/D
- Température d'auto-inflammation** : P/D
- Température de décomposition** : P/D

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Viscosité : 900 cP @ 20°C (68°F)
Matières volatiles (% en poids) : P/D
Composés organiques volatils (COV) : P/D
Pression absolue du récipient : S/O
Distance de projection de la flamme : S/O
Autres observations physiques/chimiques : Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter la chaleur et les flammes nues.
Matériaux incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Pas disponible.
Se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI
Voies d'entrée - peau et yeux : OUI
Voies d'entrée - ingestion : OUI
Voies d'exposition - absorption cutanée : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Irritant léger pour le système respiratoire. Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau

: Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Le contact direct avec la peau peut causer des rougeurs temporaires.

Signes et symptômes - yeux

: Le contact oculaire direct peut causer une légère irritation passagère. Le contact oculaire direct risque de causer une rougeur temporaire.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

: Ne devrait pas avoir d'effets cancérogènes.
Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière : Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des un sensibilisateur cutané.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques : Pas disponible.

Données toxicologiques : N'est pas classifié en termes de toxicité aiguë sur la base des informations disponibles. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Nom chimique	CL50 (4hr)	DL50	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Aucun ingrédient dangereux en quantité supérieure au seuil de concentration	P/D	P/D	P/D

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation toxicité aiguë
- CAS: Chemical Abstract Services
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IATA: International Air Transport Association
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- Inh: Inhalation
- La COI : inventaire de produits chimiques
- IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NFPA: National Fire Protection Association
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
- TECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- FDS: Fiche de données de sécurité
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- TSCA: Toxic Substance Control Act
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références : 1. Fiche signalétique du fabricant.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 02/14/2019

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Préparée pour:

Radiator Specialty Co. of Canada
3-3055 Dundas St West, Suite 50
Mississauga, ON, Canada, L5L 3R8
Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)
Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.

Préparée par:

ICC The Compliance Center Inc.
Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada)
<http://www.thecompliancecenter.com>



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

FIN DU DOCUMENT